Circulaire du Comité Fédéral aux Sections Jurassiennes

Compagnons,

Nous vous soumettons la présente communication par la voie du *Bulletin*, pour éviter la perte de temps qu'occasionne la copie des circulaires. Chaque comité voudra bien la soumettre à une délibération à la plus prochaine assemblée générale de sa section.

1. Le *Mémoire* sur l'histoire de la Fédération jurassienne, dont la publication avait été décidée au Congrès du Locle, va être livré à la publicité. Ce sera un volume de 350 à 400 pages, au prix de deux francs l'exemplaire. Nous pensons qu'il est inutile d'insister sur la haute importance de cette entreprise ; tous se feront un devoir de contribuer à sa bonne et prochaine réussite en se procurant cet ouvrage et en travaillant à ce que tous ceux qui s'intéressent à notre cause se le procurent également.

Tous les comités sont invités à ouvrir de suite des listes de souscription, en ayant soin que les adresses soient bien lisibles, et à nous les faire parvenir au plus vite.

2. Nous prenons l'initiative de la publication, pour l'année 1873, d'un *Almanach du Peuple* ; ce sera la suite, de ceux publiés pour 1871 et 1872. L'exemplaire reviendra à 30 centimes.

Les sections sont également invitées à nous faire savoir de suite combien d'exemplaires elles prennent à leur charge.

3. Enfin les sections sont appelées :

1. à se prononcer de suite sur le coût de l'abonnement au *Bulletin* ; nous croyons qu'il est nécessaire de

maintenir le prix actuel ;
2. À nous indiquer quelles sont celles qui veulent garantir l'abonnement de leurs membres ;
3. À nous communiquer d'ici au 25 décembre les noms et adresses de leurs membres, ainsi que des personnes non-sociétaires qui veulent s'abonner.

Toutes les communications concernant le *Bulletin* doivent être désormais adressées à Alfred Andrié, monteur de boites, Sonvillier.

Salut et fraternité !

[/Au nom du Comité fédéral jurassien,

Le Secrétaire-correspondant;

Adhémar Scwitzguébel./]

Ainsi adopté en séance à Sonvillier , le 24 novembre 1872.